

MUTATIONS (*) 2016 Version 3 (définitive)

LICENCES H et D	TYPE	DROITS MUTATION (1)	INDEMNITE CLUB QUITTE	INDEMNITE FONDS DE FORMATION	TOTAL MUTA- TION REGION	INDEMNITE COMITE QUITTE	TOTAL MUTATION HORS REGION
PASS'CYCLISME	11	20	-	-	20	-	20
PASS'CYCLISME OPEN SAUF 17 -18 ANS	10	40	-	-	40	-	40
CADRE TECHNIQUE & Arbitre (hors école de vélo & club)	9	60	50	-	110	-	110
CADRE TECHNIQUE (BF3 de DN - Brevet d'Etat et Beesac)	8	200	200	-	400	-	400
POUSSINS - PUPILLES - BENJAMINS - ARBITRE JEUNE - Pass cyclosporatives, Pass ' sporturbain, Pass'sport Nature, Pass.Loisir	7	0	-	-	0	-	0
MINIMES	6	40	Selon Nbre d'années 20 x n	Selon Nbre d'années 15 x n	maxi :110	-	maxi :110
CADETS	5	40	Selon Nbre d'années 40 x n	Selon Nbre d'années 20 x n	maxi : 280	-	maxi : 280
JUNIORS ET PASS'CYCLISME OPEN 17-18 ANS	4	70	Selon Nbre d'années 50 x n	Selon Nbre d'années 25 x n	maxi :520	105	maxi :625
HOMMES - 3ème catégorie & DAMES - 2ème & 3ème catégorie	3	120	-	0	120	-	120
HOMMES - 2ème catégorie & DAMES - 1ère catégorie	2	190	102	0	292	105	397
HOMMES - 1ère catégorie	1	240	235	235	710	260	970

(1) Quote-part FFC/CR : 50/50

+ 50 % du coût du droit en cas de mutation hors période qui revient au comité régional

(*) voir règlement des mutations

n : nombre d'années passées dans le club depuis la catégorie minimale